



Dossier de demande de labellisation “Génération 2024”

Développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif
pour encourager la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes

À adresser à l'attention de Jean-Luc Cournac et Pierre-Etienne Tailfer
à generation2024lyon@ac-lyon.fr

Nom de l'école ou de l'établissement : **XXXXXXXX**

Numéro RNE : **XXXXXXXX**

Si votre dossier est conçu en réseau, nom des écoles ou établissements avec
lesquels ce dossier est conçu : **secteur USEP ?**

Nom de l'enseignant référent « génération 2024 » : **XXXXXXXX**

Etat des lieux de l'établissement

1 : Fonctionnement de l'association sportive

- Nombre de licenciés : **USEP**
- Pourcentage de filles : **A calculer dans votre école.**
- Nombre de jeunes officiels : **0 pour nous**

2 : Pratique en EPS, à l'AS des élèves en situation de handicap :

- Si oui préciser le nombre : **XX**
- Participation à des rencontres USEP ou UNSS de sport partagé : **oui USEP.**

3 : Autres dispositifs et/ou projets sportifs existant dans l'école :

Lister les rencontres USEP auxquelles vos classes affiliées participent :

- Les rencontres de secteur (nommer par exemple votre rencontre multiactivités = « les Usépiades », Cross ou course contrat, autres...)
- Les rencontres inter secteurs (lutte, badminton, basket, rugby, jeux collectifs, gym sensation, tennis, athlétisme)
- Les rencontres départementales (CROSS, Danse, l'USEP au fil du Rhône/Chemins de la Mémoire,...)

- Les actions ou opérations Nationales (Journée du sport scolaire, la semaine de l'olympisme début février 2020, la journée de l'olympisme 23 juin 2020, Foot à l'école, l'année du volley...)
- Congrès des enfants (assemblée d'enfants de secteur) sur le thème des valeurs de l'olympisme en 2020
- Autres à préciser...

Ces projets de rencontre USEP sont le réinvestissement d'un module d'apprentissage en EPS et font l'objet très souvent, d'un travail transdisciplinaire.

Ne pas hésiter à mettre en avant et de développer quelques temps forts en annexe 1 en fin de ce dossier.

4 : Présence d'un pôle espoir ou pôle France : **Non concerné**

5 : Accueil de sportifs de haut niveau isolés :

- si oui, indiquer le nombre et indiquer leur nom, prénom et sport. **Non concerné**

6 : L'établissement est-il labellisé « Accueil sportifs de haut niveau » ? **Non concerné**

7 : Nombre de sections sportives scolaires :

- Indiquer les sports supports des SSS ainsi que le nombre de filles et de garçons concernés. **Non concerné**

:

Description du projet pédagogique et sportif « génération 2024 »

- Comment ce projet s'inscrit-il dans le projet d'école, d'établissement, de réseau ? **en lien avec le comité départemental USEP dans le cadre du Plan départemental de développement (PDD) et dans la continuité du projet EPS de chaque classe. Préciser si un lien existe avec le réseau REP ou REP+.**
- Quelles sont les actions pédagogiques envisagées autour de cette labellisation ? (travaux interdisciplinaires, liens avec des pans de programmes disciplinaires, actions sur des temps périscolaires....) : **Interdisciplinarité EPS et – Maitrise de la langue (orale et écrite), EMC (vivre ensemble, éduquer à..., maths, sciences, géographie, histoire, éducation artistique et culturelle. Lien PEDT (ou tout projet local).**
- Dans quels parcours éducatifs s'inscrivent ces actions ? **Parcours d'éducation à la santé/Parcours citoyen (outils de l'USEP) Parcours d'éducation artistique et culturelle. La rencontre sportive associative de l'USEP impacte par définition au minimum un de ces trois parcours.**
- Quelles sont les manifestations sportives envisagées dans le cadre de cette labellisation ? (voir annexe 1) : **La Journée nationale du sport scolaire**

(JNSS), la semaine olympique et paralympique, la journée de l'olympisme pour les journées nationales. Localement il pourra y avoir les dispositifs énoncés plus haut et/ou vos actions locales.

- Quelles sont les actions communes envisagées avec les clubs sportifs du territoire ? (voir annexe 1) : **partenariat avec les clubs ou des comités sportifs avec lesquels nous sommes en convention** : football, rugby, basket, tennis, tennis de table, badminton, volley... en fonction des projets en cours (foot, ...) ou à venir.
- Accueil et accompagnement de sportifs de haut niveau : **échanges possibles lors de certaines rencontres départementales USEP** ou si vous invitez certains sportifs de haut niveau dans votre école.
- Inclusion d'élèves porteurs de handicap dans les projets : **Systématique de par la définition de la rencontre sportive associative (RSA) USEP. Aide et soutien par les outils de l'USEP (mallette sport scolaire et handicap), document outils et démarches, commission départementale USEP « sport pour tous)**

INSTALLATIONS SPORTIVES

L'établissement met-il à disposition de(s) structures sportives partenaires, des installations (sportives) dont il est gestionnaire ?

OUI / **NON sauf exception locale (vous savez mieux que nous)**

Si oui, lesquelles ?

Annexe 1 : ce listing est indicatif et non exhaustif, voir cahier des charges national.

- Actions envisagées lors de la semaine olympique
- Actions envisagées lors de la journée olympique du 23 juin
- Actions envisagées lors de la journée nationale du sport scolaire
- Actions envisagées tout au long de l'année (USEP ou autre)
- Présence des clubs lors de manifestations organisées par l'école ou l'USEP

Mettre en avant quelques temps forts de vos projets de rencontres USEP en lien avec votre projet d'école, projet EPS et les différents parcours (citoyen, de santé et/ou artistique)